

DOSSIER D'INSCRIPTION AU TRANSPORT À LA DEMANDE

Adhésion obligatoire et gratuite pour tous les usagers
Applicable au 2 février 2026 – Article n°7 Le transport à la demande (TAD)
Consultable en totalité sur le site web ou à l'agence Ogalo

INFORMATION SUR LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de Transport à la demande s'adresse aux habitants de la Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire.

- **TAD de proximité d'Ogalo** : Les usagers seront déposés au pôle de centralité le plus proche de leur commune. Les usagers des pôles de centralité de Gennes Val-de-Loire et Longué-Jumelles auront également la possibilité d'être rabattus sur la gare des Rosiers sur Loire.
-
- **Lignes en déclenchement à la demande** : Les clients sont transportés à des horaires identifiés sur une ligne déjà existante. Se reporter à la fiche horaire de la ligne concernée pour identifier les arrêts et horaires disponibles.

Ce service est assuré, soit au moyen de taxis, soit au moyen d'un minibus. Les usagers seront pris en charge aux points d'arrêts de leurs communes et déposés à l'endroit mentionné lors de la réservation.

ARTICLE 7.3 Horaires de fonctionnement du service TAD

- **TAD de proximité d'Ogalo**

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 10h, 12h à 14h et 16h30 à 19h00 (sauf pour le rabattement sur les lignes Ogalo ou Aléop, possibilité de prise en charge avant 7h et après 19h). Le service n'est pas assuré le samedi, le dimanche et les jours fériés.

- **TAD – Lignes en déclenchement à la demande**

Les trajets se font sur les arrêts des lignes Ogalo (lignes 1 à 17), aux horaires identifiés et prédéfinis par la mention TAD sur fond de couleur jaune dans les fiches horaires. Le service n'est pas assuré le dimanche et les jours fériés.

ARTICLE 7.4.1 Condition de réservation

Tous les adhérents sont autorisés à utiliser ce service.

À l'exception de : collégiens et lycéens (sauf mercredis après-midi, samedis et vacances scolaires avec un titre de transport adapté).

Ne sont pas autorisés :

- Les enfants non accompagnés de moins de 10 ans.
- Les animaux, sauf animaux d'assistance pour les personnes handicapées ou en cage dédiée et ou muselés.
- Le transport de groupe (au-delà de 8 personnes) pour des associations, sorties scolaires, centres de loisirs.

Attention : les enfants se rendant dans leur établissement scolaire ne sont pas autorisés à utiliser ce service. Seule exception, pour les élèves internes, les trajets du lundi matin et vendredi soir pourront être assurés si aucun trajet de transports scolaires ne dessert leur domicile. Les élèves en stage peuvent utiliser le service de TAD sur présentation de justificatifs lors de la réservation.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure capable de les surveiller.

ARTICLE 7.4.2 Modalités d'adhésion au service TAD

Adhésion gratuite pour tous les usagers.

Une inscription au préalable est nécessaire auprès de la centrale de réservation Ogalo par téléphone au 02.41.51.12.62 ou directement en téléchargeant le dossier d'inscription disponible sur le site www.ogalo-saumurvaldeloire.fr.

ARTICLE 7.4.3 Modalités de réservation au service TAD

- **TAD de proximité d'Ogalo**

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du trajet **avant 16h15**. Pour le lundi, les réservations devront être effectuées le vendredi précédent **avant 16h15**. Les réservations sont prises une semaine à l'avance au maximum.

- **TAD – Lignes en déclenchement à la demande**

Les réservations doivent être effectuées **au minimum 4h à l'avance**. Pour le lundi, les réservations devront être effectuées le vendredi précédent **avant 16h15**. Les réservations sont prises une semaine à l'avance au maximum.

Attention, dans tous les cas, les réservations sont prises en compte dans la limite des places et des horaires disponibles au moment de la réservation.

ARTICLE 7.4.4 Traitement des demandes de réservation

Dans la mesure où le service de TAD repose sur un service de transport collectif, les conseillers en mobilité peuvent être amenés à proposer des courses regroupées avec d'autres clients.

Le choix du véhicule, du groupage et de l'itinéraire emprunté par le conducteur relève de la responsabilité du Transporteur.

Ainsi, l'itinéraire défini pourra inclure, un ou plusieurs arrêts intermédiaires afin de prendre en charge ou déposer d'autres passagers.

Ces horaires sont susceptibles de varier par rapport à la demande dans un intervalle maximum de +/- 45 minutes.

Les temps de parcours sont calculés au plus près de la réalité. Cependant, les conducteurs sont tributaires des aléas de la circulation, de la ponctualité des clients. Pour ces raisons, les horaires de passage ne peuvent pas être garantis.

ARTICLE 7.5.1 Prise en charge des personnes du service TAD

Les usagers seront pris en charge aux points d'arrêts de leurs communes et déposés à l'endroit mentionné lors de la réservation. Les destinations prévues lors de la réservation ne peuvent être modifiées après la confirmation du trajet par l'agent du réseau Ogalo ou en cours de trajet.

Sont autorisés dans les véhicules : les bagages de taille standard (valises, sacs de voyages...) et limités à un par personne, ainsi que les colis peu encombrants et les poussettes pliantes. Il convient de l'indiquer lors de la réservation de la course.

Si le conducteur se déplace jusqu'à l'adresse de réservation et que l'usager ne se présente pas ou ne se déplace pas, l'information sera enregistrée comme « non-présentation ». En cas de non-présentation de l'usager au lieu de rendez-vous, le trajet retour est automatiquement annulé.

ARTICLE 7.6 Tarifs et titres de transport

Les titres de transports et tarifs sont ceux pratiqués sur le réseau urbain et périurbain. Pour connaître tous les titres disponibles, rendez-vous sur www.ogalo-saumurvaldeloireagglo.fr, rubrique « Choisir votre titre ».

Les abonnements scolaires ne sont pas acceptés dans le transport à la demande.

ARTICLE 7.7 Annulation des courses

- **TAD de proximité d'Ogalo**

L'annulation de la réservation par les usagers se fera auprès de la centrale de réservation Ogalo, au plus tard la veille du déplacement, avant 16h15.

- **TAD – Lignes en déclenchement à la demande**

L'annulation de la réservation par les usagers se fera auprès de la centrale de réservation Ogalo, au plus tard 4h avant le trajet.

En cas d'annulation d'un service pour cause de force majeure (panne de véhicule, intempéries, ...), la centrale de réservation d'Ogalo mettra tout en œuvre (mail, téléphone, ...) pour informer les voyageurs ayant réservés leur place, dès connaissance de la situation.

ARTICLE 7.8 Sanction en cas de retard ou non présentation du passager

En cas d'absence d'un client au lieu et heure convenus de prise en charge, le conducteur s'assure qu'il respecte bien l'horaire exact du service, et qu'il n'est pas en avance. Il tente de joindre téléphoniquement son client et attend 5 minutes maximum, qu'il ait pu le joindre ou non. Passé ce délai, et afin de ne pas pénaliser les autres utilisateurs, le conducteur reprend sa course. Dans ce cas, l'utilisateur ne peut prétendre à aucun dédommagement.

En cas de non-annulation, d'annulations répétées ou de comportements inappropriés, l'usager pourra être sanctionné de la façon suivante :

- Avertissement lors des deux premières annulations non prévenues.
- Interdiction temporaire d'utiliser le service pendant deux mois après 2 annulations non prévenues ou de comportements inappropriés.
- Après une interdiction temporaire de deux mois et en cas de récidives pour comportements inappropriés, une interdiction temporaire d'utiliser le service pendant un an, sera prononcée.

DOSSIER D'INSCRIPTION AU TRANSPORT À LA DEMANDE

Adhésion obligatoire et gratuite pour tous les usagers
Applicable au 2 février 2026 – Article n°7 Le transport à la demande (TAD)

Consultable en totalité sur le site web ou à l'agence Ogalo

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Mme M. Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :/...../.....

Adresse du domicile* :

Code postal* : Commune* :

Téléphone : Portable* :

Adresse mail : @

IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS

Mme M. Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :/...../.....

Adresse du domicile* :

Code postal* : Commune* :

Téléphone : Portable* :

Adresse mail : @

Les informations relatives à l'usager traitées par la SPL SAUMURAGGLOBUS en tant que responsable de traitement sont nécessaires à la gestion de la relation commerciale avec l'usager, à la gestion de l'exploitation (réalisation des opérations de transports), à la gestion de la fraude et à la gestion des objets trouvés.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, voire le cas échéant d'opposition et d'effacement sur les données vous concernant. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information, consultez notre politique de confidentialité.

ATTESTATION DU DEMANDEUR OU DU RESPONSABLE LÉGAL

Le demandeur (et le responsable légal) reconnaît avoir pris connaissance de l'article 7 du règlement d'exploitation avant de déposer le dossier d'inscription (disponible sur le site internet Ogalo).



www.ogalo-saumurvaldeloire.fr

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises à Ogalo.

Date : / /

Signature du demandeur (ou responsable légal) :